

I N D E X .—*Suite.*

A C C I S E .

	PAGES.
No. 1.—Tableau de l'espèce et de la quantité de grains et autres substances consommés, ainsi que des spiritueux et autres liqueurs fermentées fabriqués dans la province du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1867.....	244 et 245
No. 2.—Etat comparatif du nombre de distilleries et de la quantité de spiritueux de la force de preuve fabriquée, aussi du nombre de brasseries, avec la quantité de drèche employée et de liqueur fermentée en provenant, durant les années fiscales expirées le 30 juin 1865, 1866 et 1867, respectivement.....	246
No. 3.—Etat comparatif de l'espèce et de la quantité de grains et autres substances employés à la distillation dans la province du Canada, durant les années fiscales expirées le 30 juin 1865, 1866 et 1867, respectivement.....	247
No. 4.—Rapport annuel de la quantité de spiritueux et liqueurs fermentées restant en entrepôt de l'année dernière, placés en entrepôt, pris de l'entrepôt, et restant en entrepôt, avec les droits perçus sur iceux, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1867.....	248
No. 5.—Etat comparatif de la quantité de spiritueux et liqueurs fermentées restant en entrepôt de l'année dernière, placés en entrepôt, pris de l'entrepôt et restant en entrepôt, avec les droits perçus sur iceux, pour les années fiscales expirées le 30 juin 1866 et 1867, respectivement.....	249
No. 6.—Etat annuel de l'espèce et de la quantité de tabac et autres substances employées dans la fabrication du tabac, des cigares et du tabac à priser ; la quantité manufacturée et les droits en provenant, durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1867.....	250 et 251
No. 7.—Etat comparatif du nombre de fabriquants de tabac, et de l'espèce et de la quantité de tabac et autres substances employées dans la fabrication du tabac, des cigares et du tabac à priser, la quantité fabriquée et les droits en provenant, durant les années fiscales expirées le 30 juin 1866 et 1867, respectivement.....	252 et 253
No. 8.—Etat annuel de la quantité de tabac, cigares et tabac à priser restant en entrepôt de l'année dernière, placés en entrepôt, pris de l'entrepôt, et restant en entrepôt, avec les droits perçus sur iceux, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1867.....	254 et 255
No. 9.—Etat comparatif de la quantité de tabac, des cigares et du tabac à priser restant en entrepôt de l'année dernière, placés en entrepôt, pris de l'entrepôt et restant en entrepôt, avec les droits perçus sur iceux, durant les années fiscales expirées le 30 juin 1866 et 1867, respectivement.....	256 et 257